



**OUVERTURE MAIRIE**  
du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h15  
samedi de 9h à 12h15  
(Sur rendez-vous l'après-midi)  
sauf le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi  
de chaque mois

**M. le Maire reçoit tous  
les jours sur rendez-vous**  
Tél: 02.41.50.28.50  
mairie-sg.distré@orange.fr  
Site: [www.mairie-distré.fr](http://www.mairie-distré.fr)



# DISTRÉ

## VIE COMMUNALE

DECEMBRE 2018

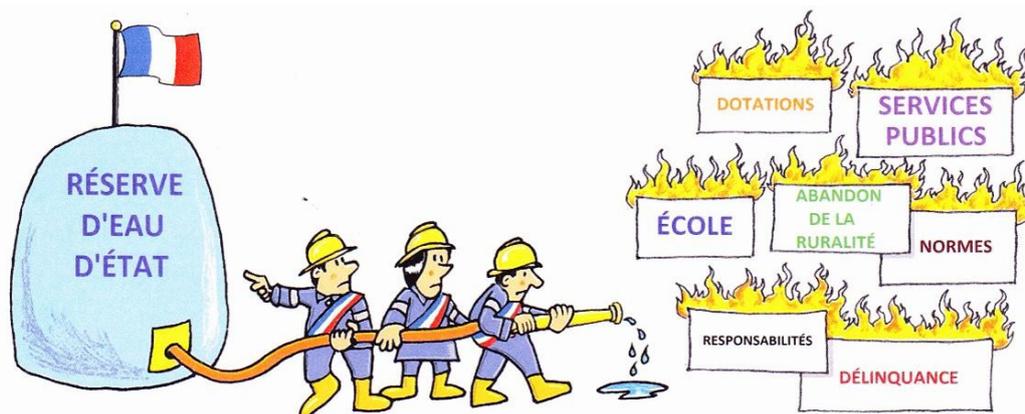


### MOT DU MAIRE

Même si dans le Saumurois nous n'avons pas connu d'émeutes comparables à celles des grandes villes, nous ne pouvons ignorer ceux qui sont passés de la colère à l'affrontement. Un vent de fronde s'est levé des territoires, sans que la météo de l'Elysée l'ait vu venir. Les élus locaux ont tiré plusieurs fois la sirène d'alarme, dans le plus grand respect des institutions, sans être malheureusement entendus. Le nouveau monde a cru pouvoir exister sans les petites mains de la République mais la France ne mérite pas d'être blessée dans ce qu'elle a de plus cher, à savoir ses valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, enviées à travers le monde. Espérons que l'esprit des fêtes illumine de sagesse l'an nouveau qui nous attend. En ayant une pensée profonde pour ceux que la vie impitoyable a déçus ou déçoit encore, je vous souhaite, chers Distréens, pour 2019 qu'autour de vos enfants ou de votre famille pleuvent sans cesse, au fond de vos cœurs, des torrents de tendresse. La tendresse, un joli mot qui ne connaît pas les rapports de force...

Bonnes fêtes à tous !

Eric TOURON



**LES MAIRES ... POMPIERS DE LA RÉPUBLIQUE  
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2019**

*Eric Touron, Maire de Distré, et son équipe municipale vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2019 et vous convient, le Samedi 19 janvier 2019 à 18 h, dans la salle des Bois, à la traditionnelle cérémonie des vœux qui débutera par la remise des prix du concours Maisons Fleuries 2018 et qui sera suivie d'une soirée dansante.*

*(voir page 4)*

## RECENSEMENT SUR NOTRE COMMUNE

**Yannick Boïsnier,  
Valérie Lebouc,  
Simon Bouttier,  
vos 3 agents  
recenseurs.**



Du 17 janvier au 16 février 2019, l'un de ces trois agents recenseurs passera à votre domicile pour vous déposer les documents.

**Une nouveauté ! Répondez par internet.**



## PLAN COMMUNAL D'ALERTE ET D'URGENCE



Vous connaissez une personne âgée ou handicapée, fragile, isolée familialement, géographiquement, affectivement, et/ou qui présente des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seule à l'intérieur ou à l'extérieur du logement (appareillage, présence d'une tierce personne...) ou un handicap entravant son autonomie... Vous pensez qu'elle doit être assistée en priorité en cas de déclenchement du dispositif d'assistance aux personnes, inscrivez-la sur le registre tenu par la Mairie.

**Si c'est votre cas, celui d'un voisin, d'un membre de votre famille domicilié sur notre Commune, faites vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie, en écrivant ou en téléphonant au 02.41.50.28.50.**



## COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

Déposez vos sapins (inférieurs à 2 mètres) sur le parking de l'école, dans l'espace délimité, entre le **lundi 31 décembre et le mardi 8 janvier inclus.**



**Pensez à enlever: décorations, pot plastique, neige artificielle, clou, bûche...**

## VENTE JUS DE RAISIN MAIRIE

**Garanti 100% BIO Sans sucre ajouté**

Le raisin récolté lors des vendanges de l'école a été transformé en jus, vous pouvez acheter notre jus de raisin **au prix de 6.50 € le Bib de 3 litres.**

Pensez aux cadeaux de fin d'année et passez vos commandes en Mairie.

**Dégustez-le, il est délicieux et longue conservation (plusieurs semaines).**



## VENTE DE BOIS PAR L'ONF

Pour favoriser les circuits courts, l'Office National des Forêts propose aux habitants de Distré l'achat de lots de bois de chauffage disponibles en forêt de Terrefort.

**Prix fixés par l'exploitant:**

- Bois à faire sur pied: 13.50 € / stère (chêne)
- Bord de chemin: 32 euros / stère (chêne)

Si vous êtes intéressé, contactez la Mairie et donnez vos coordonnées. Nous les communiquerons à l'ONF.



## DEJECTIONS CANINES

Vous êtes nombreux à constater la saleté de certains trottoirs due à l'incivilité de quelques propriétaires de chiens qui oublient régulièrement de récupérer les déjections de leur animal préféré. Il en va de même pour les déjections dans les espaces verts qui ne sont guère agréables pour nos agents. **HALTE A CE MANQUE DE RESPECT ET RAMASSEZ !!**

## DERATISATION

Comme chaque hiver, une campagne de dératisation est ouverte sur la commune de Distré. Des sachets de grains empoisonnés sont gratuitement mis à votre disposition, à la Mairie, **mercredi 9 janvier et samedi 12 janvier de 11h à 13h.**



## HOMMAGE A NOS POILUS !

Pour commémorer le Centenaire de la Fin de la Première Guerre Mondiale, les Conseillers municipaux « enfants » ont décidé de créer un spectacle en hommage aux poilus de la Commune de Distré. Le samedi 17 novembre restera gravé dans la mémoire de ceux qui ont répondu favorablement à leur invitation en venant dans la salle de l'Amitié, située tout près du monument aux morts. Une centaine de personnes composées des familles, des anciens combattants, d'élus, d'habitants... ont pu assister à des saynètes, des chansons, des lectures de lettres de poilus, présentées par les jeunes conseillers. Dans ce spectacle riche en émotion, les enfants ont interprété des hommes et des femmes qui ont vécu cette terrible épreuve. Du tocsin à la signature de l'Armistice en passant par l'ordre de mobilisation ou l'appel aux femmes de Viviani, divers événements nationaux ont été repris par des vidéos, des lectures de discours, de textes officiels, avec un moment d'émotion intense lors de la projection du témoignage du dernier poilu, Lazare Ponticelli, mais aussi des moments plus originaux comme le comique troupier Ouvrard et son célèbre « je ne suis pas bien portant... »



et la chanson « la demoiselle from Armentières ».

Ce spectacle était dédié aux 24 poilus, enfants de Distré, morts pour la France. Ces noms écrits sur le monument aux morts communal sont devenus d'un coup plus intimes, plus réels quand chacun a pu découvrir leur âge (de 20 à 46 ans) et la date de leur décès.

Les jeunes acteurs imprégnés de la vie de ces poilus et de leurs femmes, à travers l'échange de correspondances, ont su communiquer les sentiments liés à cette terrible guerre.

« Et qu'en l'honneur de tous, retentisse en ces lieux notre hymne national ! » sur ces paroles prononcées par Elouen Oger, le Maire Junior, à la fin du spectacle, toute la salle s'est levée pour chanter en chœur la Marseillaise.

Un bel hommage riche en émotion, un moment solennel pour célébrer la paix, voilà ce que les jeunes conseillers ont offert aux soldats de la grande guerre.

Les acteurs en herbe et les élus qui les ont aidés ont été particulièrement applaudis par le public ému et impressionné par la qualité de leur prestation.



## BELOTHON 2018

La 15<sup>ème</sup> édition du BELOTHON organisée par la commune de Distré a été, cette année encore, une réussite.

Les conseillers municipaux adultes et enfants, aidés de bénévoles, ont organisé samedi 24 novembre 2018, leur traditionnel Belothon, concours de belote au profit du Téléthon, dans la salle de l'Amitié, à la Mairie de Distré. Le Belothon 2018 s'est déroulé dans une ambiance « bon enfant », conviviale et sympathique.

42 équipes se sont engagées pour faire don de générosité !!

A l'issue du concours, chaque équipe a reçu un superbe lot offert par de généreux donateurs, entreprises et commerces distréens. L'équipe gagnante a reçu un cochon entier débité en 4.



Les gagnants 2018, Franck et Adrien PORTOLEAU, père et fils avec Eric TOURON.

**Le bénéfice de 939 € sera intégralement versé au Téléthon.** Un grand merci aux bénévoles et aux généreux donateurs !!! **Félicitations aux heureux gagnants !!**

## CONCOURS MAISONS FLEURIES 2018 à DISTRÉ

En 2018, le thème retenu était l'aménagement végétal paysager original et entretenu. 41 maisons ont retenu l'attention du jury à partir de 6 critères: le choix des couleurs, les variétés de végétaux, l'originalité, l'harmonie obtenue, la qualité de l'entretien et le respect du thème.

**Le palmarès des 10 maisons les plus fleuries en 2018 est le suivant:**

- |   |                             |    |                                |
|---|-----------------------------|----|--------------------------------|
| 1 | Mme et M. DHAUSSY David     | 6  | Mme et M. BOSCHER Gérard       |
| 2 | Mme et M. TESSIER Christian | 7  | Mme et M. CAILLEAUD Dominique  |
| 3 | Mme et M. GOMES Arlindo     | 8  | Mme et M. RETIF Armel          |
| 4 | Mme et M. ROLL Gervais      | 9  | Mme et M. BELLOIR André        |
| 5 | Mme et M. LAVIEVILLE Jean   | 10 | Mme et M. CHARRIER Jean-Pierre |

Un prix « super jardinier d'honneur » a été créé en 2010, il ne concerne que les personnes qui ont déjà été lauréates du concours pendant 5 années et ont, de ce fait, été retirées du concours général "Maisons fleuries". Ce prix récompense le plus bel aménagement paysager réalisé par l'un de ces "super-jardiniers" et est attribué cette année à: **Mme et M. BELLOIR Alain - Pocé**



Les membres du jury offrent leurs sincères félicitations à toutes ces personnes qui recevront leur prix, le **Samedi 19 janvier 2019, au début de la cérémonie des vœux de M. le Maire de Distré, dans la salle des Bois.**





**SOIRÉE DANSANTE**  
 Après la cérémonie des vœux  
 de M. Le Maire,  
 dans la salle des Bois,  
 organisée par l'équipe municipale  
**Samedi 19 janvier 2019,**  
**à 20h30**



**Potée distréenne**  
 Langue et joue de porc  
 (ou réservez votre assiette  
 campagnarde )  
**17 € par personne**  
 (Boisson non comprise)



**Avec l'orchestre de variétés**  
**WEEKEND**  
 5 musiciens et une chanteuse

**Avec son  
 programme  
 toutes  
 générations**



**Au profit et avec  
 l'aide du Foyer  
 des jeunes**



**Places limitées: Réservez vos  
 places au 02 41 50 28 50  
 Venez vite retirer vos tickets à  
 la Mairie de Distré**